
DIRECTION GENERALE
DES DOUANES

NOTE DE SERVICE N° 07 /DU 11 JAN 2011

Objet : Contrôle de présence
des fonctionnaires et Agents
de l'Etat

A

Réf. : Lettre n° 649/MFP/DGFP
du 29/12/2010 du Ministre
de la Fonction Publique

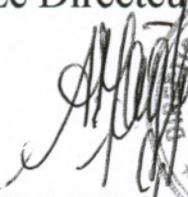
- Mrs les Directeurs Généraux Adjoints
- l'Inspecteur Général des Douanes
- Les Directeurs Centraux
- Les Inspecteurs des Services
- Les Directeurs Régionaux
- Les Sous-Directeurs
- Les Chefs de Service

En application des dispositions de la lettre de Monsieur le Ministre de la Fonction Publique sus référencée, j'ai l'honneur de vous demander de prendre toutes dispositions utiles afin de communiquer à la Direction des Ressources Humaines (Sous Direction du Recrutement et de la Programmation des Effectifs), les listes complètes et actualisées des personnels placés sous votre autorité selon les rubriques suivantes :

- 1 – Fonctionnaires présents au poste ;
- 2 – Fonctionnaires bénéficiaires d'une absence régulière (congé, mission, stage de formation) accompagnée des pièces justificatives ;
- 3 – Fonctionnaires absents irrégulièrement.

Ces listes doivent être transmises sur support papier et support magnétique, pour le 14 janvier au plus tard.

Le Directeur Général des Douanes



Col. Maj. A. MANGLY